



LA COMMUNE D'ARUDY (2 206 habitants)

Département des Pyrénées-Atlantiques

RECRUTE

Un Agent d'entretien des espaces verts

(Poste à temps complet)

CDD d'une durée de 3,5 mois (jusqu'au 31/10/2020)
dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activité

I. ACTIVITÉS PRINCIPALES

Sous l'autorité du Maire, et au sein des services techniques, vous serez chargé(e) plus particulièrement de :

- Assurer l'entretien et la mise en valeur des espaces verts : tonte, débroussaillage, taille et entretien des haies et des arbres, plantation de fleurs et d'arbres, arrosage, évacuation et valorisation des déchets verts, etc,
- Assurer l'installation du matériel pour les animations de la commune,
- Maintenir en état de fonctionnement et de propreté et entretenir les espaces publics et les abords de la commune : voirie communale, avaloirs, les rues et la place du marché,
- Effectuer les interventions d'urgence pour libérer la voirie et les surfaces (arbres, cailloux, animaux morts ...),
- Assurer l'entretien courant des matériels et engins : nettoyer, entretenir et ranger les outils, équipements et matériels après usage.
- Activités secondaires du poste : participer à la réalisation d'autres tâches en fonction des besoins de la commune (continuité du service).

II. COMPÉTENCES

- Formation attendue : CAP, Brevet professionnel (espaces verts, aménagement paysagers)
- Maîtrise des techniques d'entretien des espaces verts et de débroussaillage
- Savoir manipuler des équipements motorisés professionnels dans le respect des règles de sécurité
- Savoir appliquer et respecter les consignes et les règles de sécurité au travail, et de stockage des matériels et des produits
- S'adapter à des situations de travail différentes et savoir effectuer les meilleurs choix pour l'intervention
- Avoir le sens de l'écoute et de l'observation
- Savoir prendre des initiatives tout en sachant situer la limite de ses compétences
- Permis B et permis BE apprécié
- Capacité d'écoute et aptitudes relationnelles
- Expérience sur des fonctions équivalentes souhaitée

III. CONDITIONS D'EXERCICE

- Horaires fixes définis par la hiérarchie (37 heures semaine),
- Peut être amené à travailler des week-ends lors de manifestations organisées sur la commune,
- Devoir de réserve et sens du service public,
- Être autonome et organisé(e),
- Situations de contact avec le public : administrés, élus, etc.,

IV. DÉPÔT DES CANDIDATURES

Date limite de dépôt des candidatures : le 13 JUILLET 2020.

Les candidatures (lettre de motivation + CV) devront être envoyées par voie électronique à contact@arudy.fr. Les correspondances seront adressées aux candidats par courriel (convocations, lettres de réponse). Il est impératif de consulter régulièrement votre boîte de réception mail et les courriers indésirables.

V. POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

Commune d'Arudy - Tél 05.59.05.80.44 – contact@arudy.fr

VI. POSTE À POURVOIR

MI-JUILLET 2019.